



3W-COAXIS

INTERNET - INFORMATIQUE



3W SARL
4, cours Gambetta
47000 AGEN

Copie certifiée conforme à l'original
le 18-10-1999

Le Gérant

RESOLUTION D'APPROBATION DE CONTINUITE DE L'ACTIVITE de la SARL 3W



Résolution

L'assemblée extraordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté par la gérance.

Elle décide donc d'approuver la continuité de l'activité de la société à responsabilité limitée 3W.

Cette résolution est adoptée par :

Nom et prénoms de l'associé ou du représentant	Signature
Sybilie DE SMET	S.D.S.
Jean Neveux	Jean Neveux
REGAT Andre	
Jean-Luc RECOUSSINE	

Fait le 30 septembre 1999, à Agen.



3W SARL
4, cours Gambetta
47000 AGEN

RAPPORT DE GESTION

Assemblée Générale Extraordinaire

Je soussigné, Jean-Luc RECOUSSINE, gérant de la société à responsabilité limitée 3W et président de séance de l'assemblée générale extraordinaire, en présente ci-après l'objet.

RAPPEL

- Le 15 septembre de l'année 1999 s'est tenue dans les locaux d'Agen l'assemblée générale ordinaire de la société 3W.

Celle-ci a eu pour objet d'approuver les comptes et le report à nouveau du déficit mis en évidence. Il apparaît que le déficit, égal à 50 080 francs, est supérieur à la moitié du capital social.

OBJET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Compte tenu de ce qui a été approuvé lors de cette assemblée générale ordinaire et de la perte supérieure à la moitié du capital social, proposition est faite à l'assemblée générale extraordinaire ici présente de continuer l'activité de la S.A.R.L. 3W.

Fait le 15 septembre 1999, à Agen.

Le Gérant
Jean-Luc RECOUSSINE